

Accompagnants/Coachs

Les accompagnants (assistants – marqueurs) et les coachs (pour rentrer sur le terrain)

- Doivent être licencié pour entrer sur le terrain
- Doivent être en tenue de club (au minimum tenue de sport => pas de jean ou de robe fantaisie) et obligatoirement avoir des chaussures de sport fermées (sauf prescriptions médicale)

Archers

Il va de soi que les archer doivent également être en tenue de club avec chaussures de sport fermées (sauf prescriptions médicale)

Prévention des infrastructures

L'organisateur met en place des protections afin d'éviter la dégradation des équipements communaux mis à disposition pour le championnat.

Il est toutefois de la responsabilité des archers de vérifier et de s'assurer que les équipements qu'ils utilisent ne puissent en aucun cas provoquer de dégradation anormale. L'utilisation de supports et de potences, en particulier, ou d'autres équipements ne devra pas endommager les revêtements de sol. Les archers pourront être tenus responsables des éventuelles dégradations causées par leur matériel.

Des contrôles préalables seront mis en place dans ce sens par les arbitres.

Les participants sont informés que tout équipement présentant un risque de dégradation pourra, le cas échéant, être interdit d'utilisation.